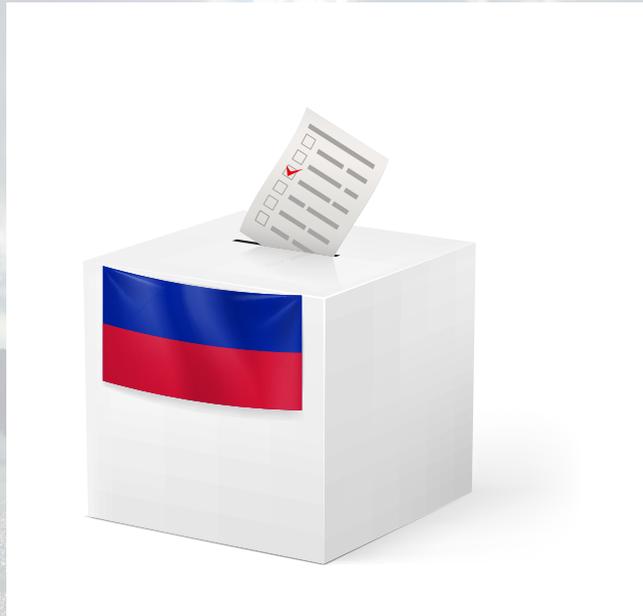


# DROIT ET POUVOIR EN HAÏTI (1801-1934) COLLOQUE INTERNATIONAL LES 15 ET 16 AVRIL 2021 [EN MODE DISTANCIEL]

ORGANISÉ PAR YVES LASSARD ET FRÉDÉRIC CHARLIN

CESICE, DÉP. HISTOIRE DES DROITS DE L'HOMME  
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES



Colloque filmé à l'Université Grenoble Alpes et tenu en distanciel (contexte sanitaire)  
**Inscription obligatoire avant le 14 avril à 12h00** afin d'obtenir le lien de connexion:  
<https://www.weezevent.com/colloque-droit-et-pouvoir-a-haiti-1801-1934>



**Jeudi 15 avril, 8h30. Accueil et ouverture du colloque**

*Mot du Doyen de la Faculté de droit de Grenoble, Jean-Christophe Videlin*

*Mot du professeur Martial Mathieu (département Histoire des droits de l'homme, CESICE)*

*Présentation du colloque par Yves Lassard et Frédéric Charlin (organisateur)*

**1ère journée. Colonialité, droit et pouvoir**

***L'héritage colonial de l'Etat louvertureurien***

**Séance présidée par Bernard Durand, professeur émérite en histoire du droit**

9h. *L'expérience louvertureurienne : une préfiguration des rapports complexes entre droit et pouvoir*,  
M. Yves Lassard (maître de conférences en histoire du droit, UGA)

9h30. *Colonialité du pouvoir en Haïti : tentatives d'une lecture critique des relations entre droit et pouvoir*,  
M. Milcar Jeff Dorce (doctorant en droit public, Université de Bordeaux)

10h. *Haïti, une première « république » noire ? Le récit historique entre mythes et réalités*,  
M. Bernard Gainot (maître de conférences HDR honoraire en histoire, Université Paris Sorbonne)

10h30. Discussion et pause

***Les constitutions haïtiennes, entre paternalisme et res publica***

**Séance présidée par M. Oscar Ferreira, maître de conférences HDR en histoire du droit**

11h. *Les deux faces du paternalisme constitutionnel haïtien*, M. Éric Sauray  
(avocat au barreau du Val-d'Oise, docteur en droit public)

11h30. *La Constitution haïtienne, l'histoire sans fin d'un rêve inachevable : approche légistique*,  
M. Olivier Pluen (maître de conférences en droit public, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Paris-Saclay)

12h. Discussion et pause-déjeuner

14h. Reprise

## ***L'émergence difficile d'un libéralisme politique***

Séance présidée par **M. Martial Mathieu**, professeur en histoire du droit

14h. *La difficile émergence du principe de séparation des pouvoirs dans les régimes autoritaires haïtiens (1801-1843)*, M. Jérémy Maloir (docteur en histoire du droit, enseignant-chercheur contractuel à l'UGA)

14h30. *Le pouvoir local et le pouvoir central au début du XIXe siècle en Haïti*, M. Camille Edouard Jr (avocat à Port-au-Prince, ancien ministre de la Justice d'Haïti)

15h. *La vénalité des fonctions publiques, entre colonialité du pouvoir et idéalité de l'Etat haïtien*, M. Frédéric Charlin (maître de conférences en histoire du droit, UGA)

15h30. *La formation historique du droit administratif haïtien*, M. Alain Guillaume (professeur en droit public, Université de Quisqueya)

16h. Discussion et pause

## ***Liberté et citoyenneté dans le premier État-nation « noir »***

Séance présidée par **M. Marcel Dorigny**, professeur émérite en histoire

16h30. *Aux sources de l'abolition de l'esclavage : Polvérel et les libertés en Navarre*, M. Jacques de Cauna (professeur émérite en histoire, Université de Pau, CIRESC)

17h. *Pouvoir, prospérité et liberté dans l'esprit des maîtres des plantations au lendemain de l'indépendance haïtienne (1804-1826)*, M. Enance Saint Fleur (doctorant en histoire, Université Paris Sorbonne)

17h30. *Couleur, sol affranchisseur et citoyenneté. Le destin haïtien d'un principe révolutionnaire*, M. Yerri Urban (maître de conférences en droit public, Université des Antilles)

18h. Discussion

18h30. Fin de la première journée

## ***2nde journée. Le défi postcolonial de l'État de droit***

8h30. Accueil des participants

### ***Droit et justice : une lecture « internationaliste »***

Séance présidée par **M. Sébastien Le Gal**, professeur en histoire du droit

9h. *La « dette de l'indépendance » d'Haïti : lecture croisée des pratiques liées de pouvoir et de droit et de leurs incidences au XIXe siècle*, Mme Gusti Gaillard (professeur en histoire, Université d'État d'Haïti)

9h30. *Une justice sous influence à Haïti ? L'affaire Pelletier (1861-1887)*, M. Bernard Durand (professeur émérite en histoire du droit, Université de Montpellier)

10h. *Le rôle des acteurs étrangers dans l'adoption de la législation comme élément de la relation entre droit et pouvoir en Haïti*, Mme Edith Vanspranghe (docteur en droit public, ATER à l'Université Paris Nanterre)

10h30. Discussion et pause

## ***L'État de droit au rythme des troubles de la vie publique***

Séance présidée par **M. Yves Lassard**, maître de conférences en histoire du droit

11h. *(Re)penser la question identitaire en Haïti à travers la constitution impériale de 1805*, M. Rodady Gustave (doctorant en histoire du droit, UGA)

11h30. *Meurtres politiques et droit en Haïti (1801-1934) : du déficit de reconnaissance au pouvoir du souverain sur la vie*, M. Jacques Nési (professeur à l'Institution Sainte-Marie, docteur en science politique)

12h. Discussion et pause-déjeuner

14h. Reprise

## ***L'individu entre famille, religion et héritage colonial***

Séance présidée par **M. Frédéric Charlin**, maître de conférences en histoire du droit

14h. *La répression du vagabondage et de la mendicité, héritage de l'obligation de travailler sous Louverture ?*, M. Emmanuel Raphaël (chargé de cours en droit public, Université d'État d'Haïti, avocat au barreau de Port-au-Prince)

14h30. *Un regard sur les enfants en domesticité en Haïti : entre ses fondements coutumiers et son interdiction légale*, M. Pierre Valéry Beliard (doctorant en histoire du droit, UGA)

15h. Discussion et pause

## ***Pouvoir et droit de propriété***

Séance présidée par **M. Alexandre Deroche**, professeur en histoire du droit

15h30. *Haïti : naissance d'une société paysanne dans la Caraïbe. Destruction du système plantationnaire et affirmation de la micro-exploitation rurale, de l'abolition de l'esclavage au Code rural de 1826*, M. Marcel Dorigny (professeur émérite en histoire, Université Paris Sorbonne)

16h. *Le foncier en Haïti, un problème à la croisée du droit et de la sociologie*, M. Jean-Nerva Samedy (chargé de cours à l'Université Quisqueya, doctorant en droit public, Université d'Orléans)

16h30. *Entre conflits de lois et souveraineté nationale, le particularisme juridique de l'article 450 du Code civil de 1825 relatif au statut réel immobilier en Haïti*, M. Baudouin Ancel (docteur en histoire du droit, Université Paris Assas)

17h. Discussion

17h30. Conclusions, M. **André Cabanis**, professeur émérite en histoire du droit (Université Toulouse I Capitole)

18h. Clôture du colloque